lemay

École d'urbanisme
et d'architecture de paysage
Faculté de l'aménagement

Université de Montréal et du monde.

BOURSES LEMAY

Les Bourses LEMAY sont offertes aux futur(-e)s professionnel(-le)s des domaines de l'architecture de paysage, de l'architecture et du design d'intérieur pour parfaire leur formation dans un environnement stimulant et leur permettre ainsi de bien anticiper l'avenir.

L'objectif de la bourse en architecture de paysage est de soutenir l'École par la remise annuelle d'une bourse d'excellence aux personnes étudiantes inscrites au programme de baccalauréat en architecture du paysage à poursuivre leurs études.

Montant de la bourse : 2 000,00 $

Critères d'attribution :

- Être inscrit(-e) au baccalauréat en architecture de paysage ;
- Justifier de l'excellence du dossier ou de réalisations académiques de qualité ;
- Poursuivre ses études à temps plein au baccalauréat en architecture de paysage.

Dossier de candidature :

- Relevé de notes non officiel [le(-la) TGDE remettra les notes au jury] ;
- Texte - 150 mots sur la motivation de la poursuite des études ;
- Toute autre documentation jugée pertinente par le(-la) candidat(-e).

Calendrier :

- Promotion et diffusion de la bourse : Automne-Hiver ;
- Attribution de la bourse : Hiver ;
- Reconnaissance : Mai – EFFA ou autre événement public d'envergure.

Comité d'attribution :

- La direction de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage (ou une personne représentante) préside le comité ;
- Un(-e) enseignant(-e) en architecture de paysage ;
- Un(-e) professionnel(-le) en architecture de paysage, idéalement diplômé(-e) de l'UdeM.